**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**14 communautés de la Province de l’Equateur obtiennent des titres de concessions forestières avec l’appui du WWF**

**Mbandaka, 19 février 2018**. Le Gouverneur de Province de l’Equateur, Monsieur Bobo Boloko a procédé au cours d’une cérémonie organisée à Bikoro le vendredi 16 février 2018 à la remise officielle des titres des concessions forestières de 14 communautés locales du Territoire de Bikoro (Province de l’Equateur).

Les 14 communautés bénéficiaires, dont 5 du secteur des Elanga, 6 du secteur du Lac Ntomba et 3 du secteur des Ekonda ont été accompagnées au cours du processus ayant abouti à l’obtention des titres par le WWF à travers le programme CAFEC (Conservation des écosystèmes forestiers d’Afrique centrale) volet Lac Tumba, financé par l’USAID (Agence d’aide au développement international des Etats-Unis d’Amérique).

Le Code Forestier congolais prévoit dans les dispositions de son article 22 que les communautés peuvent obtenir des titres de concessions forestières en partie ou sur la totalité de forêts régulièrement possédées en vertu de la coutume. Le Décret 14/08 du 2 août 2014 pris par le Premier Ministre complété par l’arrêté n°25 du Ministre de l’Environnement du 2 février 2016 a rendu effectif le processus d’attributions des forêts communautaires en RDC.

Les communautés peuvent en vertu de l’article 6 du décret susmentionné peuvent se faire accompagner par l’Administration forestière locale, les ONG ou par toutes personnes disposant de l’expertise nécessaire dans les différentes étapes du processus d’acquisition.

Dans ce cadre l’appui du WWF a principalement consisté premièrement dans la sensibilisation des communautés et des autorités locales et provinciales et en second lieu par une assistance dans la constitution des dossiers de demande jusqu’à leur validation dans le respect de la procédure prévue par la loi:

Il faut noter que le WWF a mis en place un volet foresterie communautaire dans tous les paysages forestiers où il intervient (Lac Tumba, Virunga, Salonga et Itombwe) et a débuté l’accompagnement des communautés locales depuis 2015.

Ce processus d’octroi de titres est porteur de beaucoup d’espoir pour les communautés en ce sens que grâce à ces titres elles obtiennent une sécurité juridique renforcée et une plus grande capacité à décider elles-mêmes de la gestion et de l’exploitation de leurs forêts.

Pour Laurent Nsenga, Chef de Programme CAFEC Lac Tumba : « *Le WWF se satisfait de ce développement très positif car en effet la gestion durable des ressources forestières de la région sera davantage facilitée grâce à l’implication des communautés elles-mêmes. Nous recommandons donc aux communautés de veiller à une bonne gouvernance de ces forêts dont la gestion leur est désormais reconnue. A cet effet, l’exploitation et la gestion de ces concessions forestières communautaires sont soumises au respect des dispositions prévues par l’arrêté 025 du 9 février 2016 du Ministre de l’Environnement qui prévoient que chaque communauté devra mettre en place un plan simple de gestion qui doit être précédé de plusieurs activités notamment les inventaire multi ressources qui leur permettront d’évaluer à leur juste valeur les ressources présentes en vue de leur exploitation judicieuse».*

Les principales interventions du WWF dans le paysage lac Tumba, qui inclut Bikoro, comprennent entre autres:

* le renforcement des capacités de gestion des aires protégées
* le renforcement de la mise en œuvre des plans de gestion de l’utilisation des terres
* la promotion de l’agriculture durable, de l’énergie et des moyens de subsistance alternatifs aux pratiques non durables
* la promotion des meilleures pratiques de gestion forestière.

---Fin---

**Pour plus d’informations, contacter:**

* Dandy Yela, Communications Manager, WWF RDC - + 243 99 99 64 899 [DYela@wwfdrc.org](mailto:DYela@wwfdrc.org)
* Christian Mpassi, Communications Officer, WWF RDC - + 243 97 60 06 124 [CMpassi@wwfdrc.org](mailto:CMpassi@wwfdrc.org)

**A propos du WWF**

Le WWF est l’une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l’environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l’environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Pour plus d’informations visitez: [www.panda.org](file:///C:\Users\CMpassi\Documents\Documents%20WWF\Communications%20(GENERAL)\Infos,%20Communiques%20de%20presse%20et%20autres%20nouvelles\www.panda.org)